

**Conseil municipal ordinaire**

**Procès verbal de séance**

**Date et lieu :** 11/09/2023, 19h00, mairie

**Présents :** Christophe Cocherel, Olivier Constant, Claude Cotton, Frédérique Le Manach, Camille Perret, Zinon Zygkostiotis.

**Absents :**

**Excusés :** Murielle Kerdreux (procuration à Olivier Constant), Cindy Maho (procuration à Frédérique Le Manach), Amalia Modica, David Monpas (procuration à Claude Cotton), Samuel Pasquier (procuration à Camille Perret)

**Déroulement de la séance**

**Ouverture de la séance**

- Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séance
- Il procède à l'appel nominal des conseillères et conseillers présents
- Il procède au décompte des procurations : 4
- Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint (6 conseillères et conseillers présents et 4 procurations), et que le conseil peut valablement délibérer

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

- Aucune demande de rectification sur le procès-verbal du précédent conseil
- Le maire rappelle qu'il doit maintenant être publié par voie d'affichage et sur le site Internet de la commune
- Conformément au choix exprimé à l'unanimité par les membres du Conseil présents lors de la séance du 5 décembre 2022, le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillères et conseillers présents (ce qui n'est plus une obligation légale)

**Désignation de la ou du secrétaire de séance**

- Camille Perret, est nommée secrétaire de séance.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée

**Introduction du maire**

- Le maire remercie les personnes présentes, conseillers et un représentant de la presse, M. Rémi le Coz.
- Il explique que l'absence de deux conseillères et conseiller ayant un enfant venant d'entrer en sixième est due à la tenue d'une réunion de rentrée au Collège.
- Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillères et conseillers présents s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits : pas de demande spécifique.
- Le maire rappelle qu'en plus de l'ordre du jour
  - Des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informatives
  - Des questions orales pourront être posées par les conseillers

**Vente de la maison dite « Le Panse » (délibération)**

- Olivier Constant, Maire, présente la délibération
- Il demande de modifier la précédente délibération pour fixer le prix de vente à 99000 euros au lieu de 115000 euros précédemment; un seul acquéreur potentiel s'est manifesté depuis la mise en vente: ce prix de départ est donc visiblement surévalué
- La procédure un peu particulière, déjà expliquée, est relancée pour un mois minimum : le Maire propose de la boucler pour le 19 octobre, 17h00, ce qui permettra de procéder à

l'ouverture des plis le lendemain et de demander au notaire de préparer la vente pour une conclusion avant la fin de l'année, en cas d'offre satisfaisante

- L'annonce sera mise sur différents supports de communication (le bon coin, facebook, site de Pontivy Communauté...)
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée

#### **Nomination d'une référente déontologie (délibération)**

- Frédérique Le Manach, conseillère, présente la délibération et la convention mise à la signature de la commune et de la référente.
- C'est une obligation légale. Le Maire ne pense pas qu'il sera fréquemment fait recours à la déontologue. Toutefois, il encourage les conseillères et conseillers à ne pas hésiter à le faire si cela leur semble utile. Il rappelle que leur anonymat est garanti par la procédure. Il leur demande de noter le numéro de la déontologue qui sera consultable à distance, par mail, téléphone ou visio. Mme Sylvie CAYET a été désignée pour la commune de Silfiac pour la durée d'un an renouvelable.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée

#### **Passage à la comptabilité M57 au 1er janvier 2024 (délibération)**

- Claude Cotton, Conseiller, présente la délibération
- Cette modification de comptabilité permettra d'avoir un budget de fonctionnement plus lisible et plus simple.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée

#### **Renouvellement des conventions de la médecine préventive (délibération)**

- Christophe Cocherel, Conseiller, présente la délibération
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/délibération adoptée

#### **Informations diverses**

- **Malfaçons sur la salle Triskell, couvertes par la garantie décennale :** toutes les sommes allouées par les experts ont été versées à la commune par les assureurs des entreprises en cause ; les travaux de reprise des pieds de poteau et de dépose de la terrasse ont commencé ce lundi 11 septembre. Très mauvais état en dessous la terrasse, tout va être enlevé, nous allons suivre les préconisations de l'expert. Les travaux devraient être achevés fin septembre, dans l'enveloppe globale attribuée par les experts.
- **D'après le cabinet Nicolas, l'appel d'offres de l'atelier communal pourrait être lancé la semaine prochaine.** Les éléments sont en cours de finalisation.
- **État des toitures communales:** le maire et les élus aux travaux ont fait le tour des bâtiments communaux vendredi 8 septembre soir avec David Le Guillou, couvreur, pour évaluer et hiérarchiser les besoins de travaux sur les couvertures. Outre le plan de travaux programmé pour 2023 (aile est et zinguerie bâtiment historique école), quelques interventions légères sont à prévoir avant l'hiver sur la salle polyvalente, la salle Triskell, la cantine –versant sud) et le moulin de Pont Samoël. **Prochaine priorité en termes d'investissement : refaire le versant sud de la cantine, dès 2024. Une enveloppe spéciale devrait être mobilisable, côté Pontivy Communauté.** Si l'on prend en compte les ventes programmées des maisons Le Panse et de l'actuel atelier communal, **aucun autre travaux important n'est à programmer avant 10 ou 15 ans.**
- **L'installation des colonnes enterrées dans le bourg est imminente :** réunion de chantier le 18 septembre à 14h00.
- **Date pressentie pour le prochain conseil :**

#### **Questions diverses**

#### **Questions orales**

- Le maire demande si des conseillères ou conseillers ont des questions complémentaires :

pas de questions

- Annie Thomas, secrétaire de mairie, expose que la tombe d'un soldat tombé au champ d'honneur, tombe située dans le cimetière communal, est en mauvais état, et que l'association du souvenir français souhaite passer une convention avec la commune afin que celle-ci en devienne propriétaire, mais qu'elle en assure l'entretien. Un vote pourra être pris lors d'un prochain Conseil.
- À ce sujet, Christophe Cocherel, conseiller aux travaux, demande que les conditions de la vente de concessions soient modifiées, pour obliger leurs propriétaires à faire bétonner l'espace entre leur tombe et la tombe voisine, ce qui facilitera l'entretien du cimetière. Cette disposition pourra être votée lors de la réactualisation du prix des concessions.
- Toujours à propos du Cimetière, plusieurs personnes présentes estiment qu'il devient urgent de remplacer les cailloux par un revêtement permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le projet est mis à l'étude.
- Prochaine date de la commission sociale le mardi 26 Septembre à 18h30 à la salle Trisskell afin de valider le menu pour le repas des aînés qui aura lieu Samedi 14 octobre à 12h00 à la salle polyvalente.

**La séance est close à 20h30**

### Procès verbal consultable en mairie.

Christophe Cocherel	Olivier Constant	Claude Cotton
Murielle Kerdreux	Frédérique Le Manach	Cindy Maho
Amalia Modica	David Monpas	Samuel Pasquier
Camille Perret	Zinon Zygekostiotis	